

Anne-Catherine Menétrey-Savary, conseillère nationale écologiste

Autor(en): **Carnal, Mathieu / Menétrey-Savary, Anne-Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1510

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Anne-Catherine Menétrey-Savary, Conseillère nationale écologiste

A la question: «Vous sentez-vous plutôt femme de gauche, écologiste ou féministe?»

Anne-Catherine Menétrey-Savary répond: «Les trois, bien sûr!» Rencontre avec une Conseillère nationale engagée, quelques mois avant qu'elle ne quitte le Parlement fédéral.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU CARNAL

L'émilie: Quel a été votre parcours de féministe?

Anne-Catherine Menétrey-Savary: Quand j'ai commencé à militer dans les années soixante, on se battait surtout au niveau institutionnel. On voulait le droit de vote, l'égalité des salaires et pour cela on se battait également avec des associations de femmes bourgeoises, comme l'Association pour les droits de la femme. Mais ce n'est que depuis une période plus récente que je me considère comme une vraie féministe. Je veux dire par là que j'ai commencé à porter davantage mon attention sur le sexisme au quotidien: toutes ces petites choses qui rendent la vie dure aux femmes sans que cela soit toujours identifié comme une domination. C'est notamment grâce à mon parcours professionnel que j'ai pris conscience des réalités différentes que vivaient les femmes et les hommes. En travaillant dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies, j'ai pu mesurer à quel point les parcours de toxicomanes variaient en fonction du genre.

L'émilie: Ce n'est donc pas le sexisme du monde politique qui vous a interpellée en premier?

ACMS: Non, j'avais plutôt conscience d'être relativement privilégiée. J'ai accédé aux études universitaires dans les années cinquante à une époque où il y avait encore peu de femmes. Ensuite, j'ai été rapidement élue au Grand Conseil vaudois en 1966. Il y avait extrêmement peu de femmes. J'avais l'impression qu'accéder à ces sphères masculines n'était déjà pas mal. Je pensais avoir la chance de faire tout ce que faisaient les hommes tout en étant une femme. J'étais peu intéressée par les fonctions dirigeantes et je n'avais pas conscience de la discrimination subie par les femmes dans l'accès à ces postes. Comme beaucoup d'entre nous je me disais: «De toute façon, les postes de direction ne m'intéressent pas.» C'est petit à petit que j'ai remarqué que même quand les femmes postulaient à des fonctions dirigeantes, elles étaient recalées.

L'émilie: Certain-e-s estiment que le terme «féministe» est démodé et qu'il faut trouver une autre façon de nommer ce combat. Qu'en pensez-vous?

ACMS: Je revendique le terme de féministe, notamment pour des raisons historiques. Cela crée un lien entre les luttes passées et présentes. Mais je peux comprendre qu'il soit plus difficile pour des femmes plus jeunes de s'approprier le terme. Dans le fond, on vit pourtant toutes les mêmes choses. Quand je travaillais dans la prévention de la toxicomanie, j'ai créé un groupe qui s'occupait spécifiquement des femmes. On a constaté que malgré nos divers âges et parcours on se heurtait toutes aux mêmes obstacles. Le défi est de traduire ce vécu commun en revendications et actions politiques.

L'émilie: Comment sont accueillies

les questions féministes sous la Coupole?

ACMS: Il y a des moments révélateurs. La Commission des affaires juridiques du Conseil national est composée de vingt-cinq personnes dont six femmes. Lors de la dernière séance, on a traité du rapport du Conseil fédéral sur les effets de la loi sur l'égalité. J'ai rarement vu les membres de la commission aussi dissipés et prompts aux ricanements. Apparemment le thème n'intéressait personne. J'ai trouvé cela très décevant. On a quand même obtenu d'avoir un débat de trois heures sur la question le jeudi 8 mars.

L'émilie: D'après ce que vous décrivez, il risque d'y avoir peu de monde?

ACMS: Il y a quand même des votations ce jour-là donc les parlementaires devront être présents. Mais comme les votes ont traditionnellement lieu cinq minutes avant la fin de la séance, il sera intéressant de voir qui est là à quel moment. Quand Micheline Calmy-Rey a invité l'Iranienne Shirin Ebady, défenseuse des droits des femmes et prix Nobel de la paix, à s'exprimer devant les Chambres, le bureau du Parlement a exigé que cette intervention se fasse après l'ordre du jour, soit à 19h, et il a fallu prévoir une interruption de séance afin que les gens partent avant son discours et pas pendant... Il ne restait donc au moment de son intervention que les femmes et une trentaine d'hommes. Cela donne une idée de la sensibilité du Parlement sur les questions des droits des femmes.

L'émilie: On entend souvent dire que l'égalité entre femmes et hommes se fait petit à petit et qu'il suffit d'attendre pour que les choses changent. Qu'en pensez-vous?

ACMS: C'est vrai qu'il y a des choses qui ont changé mais il faut des mesures actives sinon l'évolution sera beaucoup trop lente et l'on peut même craindre un recul. Personnellement je suis favorable aux mesures de discrimination positive comme les quotas. On vient notamment de faire passer une initiative parlementaire qui demande qu'il y ait au moins 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises dont la Confédération est actionnaire. Mais le combat a été dur. Certains parlementaires nous demandaient ce que l'on ferait si on ne trouvait pas de femmes compétentes. Je leur ai simplement demandé comment ils avaient fait jusqu'à maintenant pour trouver 90% d'hommes compétents!

L'émilie: Il faudrait également des quotas pour les listes électorales?

ACMS: Oui, car elles obligent à prendre conscience du problème. Beaucoup de femmes disent avoir peur d'être élues en tant que «femmes-quotas» et veulent être choisies pour leur mérite propre. Mais cette position néglige le fait que l'on n'est pas élu-e que sur ses mérites, mais aussi par et pour son réseau et grâce à des appuis de l'entourage qui nous permettent de nous investir en politique. Actuellement, quand on ne trouve pas de candidature féminine pour une élection, on le regrette mais on ne cherche pas plus loin. Les quotas obligerait tout le monde à mieux comprendre les raisons de ces refus et surtout à chercher les moyens d'y remédier. Il ne s'agit pas de se limiter aux quotas mais aussi d'obliger les partis à prendre d'autres mesures actives. J'ai rencontré récemment des femmes parlementaires du Niger. L'adoption de quotas leur a permis de passer de une à quatorze femmes au Parlement en quatre ans. Et elles ne se sentent pas du tout comme des «femmes-quotas». Les quotas leur ont donné un coup de pouce au départ, mais ensuite ce sont elles qui ont fait tout le travail pour être élues. Certaines ont vendu leurs biens pour pouvoir financer leur campagne. C'est un engagement que l'on a du mal à imaginer ici.

L'émilie: Vous êtes aussi spécialiste des questions d'immigration. Quels liens faites-vous entre les questions féministes et la situation des migrant-e-s en Suisse?

ACMS: Tout d'abord, n'oublions pas que la majorité des sans-papiers sont des «sans-papiers». Ce sont souvent des femmes employées au noir dans l'économie domestique. Ainsi la nouvelle loi sur les étrangers est clairement discriminatoire pour les femmes hors de l'Union européenne puisque l'entrée est soumise à la preuve que l'on bénéficie de hautes compétences. Or la plupart de ces femmes n'ont pas eu l'opportunité de faire des études ou alors celles-ci ne sont pas reconnues. Tout ce qui leur est proposé en Suisse sont des travaux de ménage ou dans les soins.

Pour les requérantes d'asile, la question est de savoir si on reconnaît comme motif d'asile les violences faites spécifiquement aux femmes. Je parle ici notamment des mutilations et violences sexuelles, des mariages forcés ou encore des crimes d'honneur. Or, la doctrine veut que l'asile soit essentiellement axé sur les persécutions étatiques. Ainsi, si la loi du pays en question interdit la violence que la requérante a subie, il n'y a pas, selon cette doctrine, de motif d'asile. Le problème est que les femmes sont plutôt victimes d'un rapport de force à l'intérieur de la société que d'une stricte persécution étatique. C'est une lacune à combler. Il sera intéressant de voir si les autorités accorderont aux femmes qui ont été récemment victimes de traite des êtres humains dans les cantons de Berne et Schwyz une protection spéciale pour témoigner en justice et un permis de séjour. Car pour elles, il serait très dangereux de retourner dans leur pays d'origine. C'est le même problème pour les femmes musulmanes, par exemple les Kosovares isolées. Elles sont tout bonnement terrorisées à l'idée de devoir retourner dans une région où non seulement il n'y a aucun travail pour elles, mais où, par ailleurs, elles risquent, comme femmes seules, d'être reniées par leurs familles.



L'émilie: Si on met un instant de côté la récupération que font certains partis politiques des conflits de valeurs avec les migrant-e-s, n'y a-t-il pas quand même des questions qui restent à régler, notamment celle du voile?

ACMS: Récemment j'ai croisé une femme qui était voilée entièrement et que j'avais connue non voilée. Elle m'a demandé si sa décision me choquait. Je lui ai répondu spontanément que non, que je respectais son choix. Je n'ai pas eu le temps sur le moment de lui poser des questions sur le sens qu'elle donnait à cet acte, mais peu après je me suis dit: «Pauvre femme!». Cela m'interpelle de comprendre au nom de quelles valeurs on peut pareillement restreindre sa liberté de mouvement et de vie. Je crois au dialogue et à une vraie politique d'intégration et non d'exclusion. Je ne dis pas que la culture justifie tout comportement. Par exemple les mutilations sexuelles perpétrées en Suisse doivent clairement être poursuivies pénalement.

L'émilie: Et que pensez-vous des représentants de l'UDC qui disent que c'est pour défendre le statut des femmes qu'ils critiquent certains aspects de la religion musulmane?

ACMS: C'est d'une mauvaise foi totale. J'ai d'ailleurs eu des échanges avec Oskar Freysinger sur ce point. Je lui ai demandé pourquoi, s'il était si soucieux du bien-être et de la défense des femmes, il s'était toujours opposé au Parlement aux propositions faites pour assouplir les conditions d'entrée pour les femmes étrangères victimes de violence en raison de leur sexe. Si l'UDC défendait vraiment les femmes, il soutiendrait ce type de propositions.